

Jun 2026

Ce mémoire a été produit par le [Conseil de l'enseignement supérieur](#).

Pour obtenir de l'information complémentaire sur cet organisme, composez le 418 643-3850 ou consultez son site Web à www.ces.gouv.qc.ca.

Coordination, rédaction et recherche

Mélanie Bédard, coordonnatrice de la Commission de l'enseignement secondaire du Conseil supérieur de l'éducation de 2022 à 2025

Mathieu Lavoie, directeur de la recherche et des politiques publiques, Conseil de l'enseignement supérieur

Monique Brodeur, présidente, Conseil de l'enseignement supérieur

Comment citer cet ouvrage :

Bédard, Mélanie, Mathieu Lavoie et Monique Brodeur (2026). *Les activités du Conseil supérieur de l'éducation au Canada et à l'international, entre 1980 et 2025*, Québec, Conseil de l'enseignement supérieur, 31 p.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

ISBN : 978-2-555-04272-8 (version PDF)

© **Gouvernement du Québec, 2026**

Ce document a été produit dans l'esprit d'une rédaction épïcène, c'est-à-dire d'une représentation équitable des femmes et des hommes.

La reproduction de ce document est autorisée à des fins éducatives ou de recherche à condition que l'extrait ou l'intégralité du document soit reproduit sans modification.

La mention de la source est obligatoire.

Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec, qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Vous pouvez obtenir cette autorisation en formulant une demande au Conseil de l'enseignement supérieur à l'adresse suivante : conseil@ces.gouv.qc.ca.

Vous pouvez consulter le document à l'adresse www.ces.gouv.qc.ca ou, pour en obtenir une copie électronique, vous pouvez présenter une demande au Conseil de l'enseignement supérieur à : conseil@ces.gouv.qc.ca.

Table des matières

Liste des sigles et des acronymes	5
Introduction	6
1 Le contexte des activités du Conseil supérieur de l'éducation au Canada et à l'international	8
1.1 Au XX ^e siècle : la présence de relations internationales	8
1.2 Un discours sur l'internationalisation depuis le tournant du XXI ^e siècle	11
1.3 Les enjeux relatifs à l'utilisation de la langue française	13
2 Les activités du CSE au Canada et à l'international concernant l'éducation en général	15
2.1 La mission et les piliers du CSE	15
2.2 Les fonctions des activités du CSE à l'international	16
2.3 Des partenariats au fil du temps	16
2.4 Une variété d'activités et d'interactions : pour une coopération active à l'analyse internationale d'enjeux éducatifs communs	21
Conclusion	24
Bibliographie	27

Liste des tableaux

Tableau 1	La participation du CSE à des événements ayant lieu au Canada, à l'extérieur du Québec ...	18
Tableau 2	Un aperçu de la participation du CSE à des activités hors Canada ou en ligne, organisées avec ou par des organismes étrangers ou internationaux	19
Tableau 3	Un aperçu des activités du CSE à l'international réalisées au sein de la francophonie	21

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACCC	Association des collèges communautaires du Canada
AMAQUEN	Groupe de réflexion sur l'éducation de qualité
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
BCEI	Bureau canadien de l'éducation internationale
CCAFE	Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études
CERC	Commission de l'enseignement et de la recherche au collégial
CERI	Centre pour l'innovation et la recherche en éducation
CERU	Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires
CES	Conseil de l'enseignement supérieur
CEST	Commission de l'éthique en science et en technologie
CNESCO	Conseil national d'évaluation des systèmes scolaires
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CONAHEC	Consortium for North American Higher Education Collaboration
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la francophonie
COQES	Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur
CORIM	Conseil des Relations Internationales de Montréal
CREBE	Comité du rapport sur l'état et les besoins de l'éducation
CRIFPE	Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante
CSE	Conseil supérieur de l'éducation
CSEFRS	Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique
EUNEC	Réseau européen des conseils de l'éducation
IDNEUF-4	Initiative pour le développement du numérique dans l'Espace universitaire francophone, 4 ^e édition
IMHE	Institutional Management in Higher Education
LIRES	Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESRST	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ORES	Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur
OUI-IOHE	Organisation Universitaire Interaméricaine
PGL	Fondation Paul Gérin-Lajoie
QSV	Questions socialement vives
RCCFC	Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada
REBE	Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation
RIMES	Regards interdisciplinaires sur les missions de l'enseignement supérieur
SARF	Service d'aide à la recherche en français
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION

À Montréal, en mai 2025, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) participait, lors du 92^e congrès de l'Acfas¹, au colloque intitulé *Les collaborations internationales en enseignement supérieur : un pilier de la francophonie scientifique*. La présente étude approfondit la réflexion entamée à cette occasion sur les thèmes du colloque et sur les activités du CSE ayant déjà eu lieu au Canada et à l'international.

Le colloque en question a été organisé par le Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur (LIREs), en collaboration avec l'équipe RIMES (Regards interdisciplinaires sur les missions de l'enseignement supérieur), l'Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (ORES), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Acfas. L'équipe organisatrice du colloque souhaitait explorer certains enjeux des collaborations internationales en enseignement supérieur et plus particulièrement ces thèmes :

[L]'importance de l'[enseignement supérieur] pour le développement des sociétés francophones; les dynamiques de pouvoir dans les collaborations scientifiques et les mobilités, notamment Sud-Nord; les mécanismes favorisant une internationalisation éthique et transformatrice de l'[enseignement supérieur]; la promotion du français en [enseignement supérieur] et en recherche; les collaborations transnationales au service de la formulation de réponses aux grands défis du 21^e siècle².

Après un bref historique du contexte dans lequel le CSE a tissé des liens internationaux, c'est sous l'angle de ses activités de collaboration avec des instances ou auprès d'auditoires situés en dehors du Québec, au Canada ou dans d'autres régions du monde que la présente étude a été rédigée. Certains enjeux soulignés dans la première section sont ceux que le CSE a analysés dans le cadre de ses publications ayant pour thème l'enseignement supérieur et la dynamique internationale. D'autres enjeux reposent sur une brève revue d'écrits qui pourra être approfondie ultérieurement. Ce document se conclut par des pistes de réflexion sur des thèmes dont le CES pourrait se saisir dans un avenir plus ou moins proche.

Que signifient CSE et CES dans cette étude?

Le CSE désigne le Conseil supérieur de l'éducation, créé en 1964.

Le CES désigne le Conseil de l'enseignement supérieur.

1 L'acronyme Acfas désignait, de sa création en 1923 jusqu'à 2001, l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. En 2001, l'Acfas devient l'Association francophone pour le savoir. « En 2019, la nouvelle dénomination est finalement abandonnée au profit d'un usage exclusif de l'acronyme "Acfas". » <https://www.acfas.ca/100ans/notre-histoire>.

2 Réf. du 22 septembre 2025, <https://www.acfas.ca/archives/evenements/congres/activites/88351>.

Les analyses proposées ici ont été faites à un moment charnière, puisque l'on célébrait, il y a peu, les 60 ans d'existence du CSE. Par ailleurs, le projet de loi n° 23, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*, sanctionné en décembre 2023 (Québec, 2023), est venu transformer le CSE en Conseil de l'enseignement supérieur (CES), lequel concentre désormais ses travaux sur le secteur éponyme. Cette transformation récente est susceptible d'amener le CES à réfléchir à de nouvelles questions socialement vives (QSV) en enseignement supérieur. Dans le cadre de la présente étude, nous définissons les QSV comme des questions complexes qui sont sujettes à débat au sein de communautés intellectuelles (ex. : spécialistes dans tel domaine) et de la société³. Nous aborderons ces QSV à la fin du texte en guise de conclusion.

Éléments méthodologiques

Outre des références générales sur le sujet, cette étude :

- s'appuie sur la consultation de travaux du CSE, plus précisément :
 - des documents internes, tels que ceux qui décrivent les activités de la présidence de 2017 à 2025 (documents disponibles), et de documents publiés, comme les rapports annuels de gestion de 1980 à aujourd'hui;
 - des publications du CSE qui expliquent sa mission et ses fonctions;
- fait référence à de brefs échanges avec des personnes qui ont assumé la présidence du CSE qui ont permis d'obtenir des repères historiques partiels remontant jusqu'aux années 1980.

En vue de poser un regard sur la *présence internationale* du CSE, nous exposons ici les activités, les productions ou les circonstances auxquelles la présidente ou le président, des membres du personnel ou, parfois, des membres des comités et des commissions, notamment, ont participé en dehors du Québec et du Canada, ou encore au Québec, à des activités, des événements ou des productions à portée internationale.

3 Selon Simonneaux et Legardez (2011, p. 16), une question apparaît comme socialement vive pour l'enseignement et pour la formation au regard de trois types de savoirs : (1) dans les savoirs sociaux, au sein de la société, notamment parce qu'elle suscite des débats et qu'elle fait souvent l'objet d'un traitement médiatique; (2) dans les savoirs de référence variés qu'elle mobilise et qui peuvent être en concurrence, tels ceux de différents champs scientifiques et ceux liés à des pratiques sociales et professionnelles; (3) dans les savoirs scolaires, si elle est vive dans les deux autres types de savoirs. Des chercheuses et des chercheurs ont distingué les trois types de savoirs pour former une grille d'analyse des rapports aux savoirs, « fondatrice de la perspective des QSV » (Legardez, 2017, p. 654).

1

Le contexte des activités du Conseil supérieur de l'éducation au Canada et à l'international

La présence du CSE sur la scène internationale s'inscrit en partie dans le prolongement de celle des élites intellectuelles et politiques du Québec. Parmi les élites qui ont contribué à la fondation du CSE, certaines ont exercé des activités en dehors du Québec et du Canada, dans le cadre de leur parcours d'études ou de leur carrière.

Par ailleurs, la présence du CSE à l'international s'inscrit dans un contexte où les gouvernements du Québec et du Canada ont adopté des politiques qui ont « intensifié et influencé l'internationalisation des universités », pour des motifs variables au fil du temps (Lacasse, Bégin-Caouette et Maltais, 2025, p. 739). Dans ce contexte, les universités ont adopté des stratégies d'internationalisation de l'enseignement supérieur, comme le montrent les exemples de l'Université Laval et de l'Université de Montréal, dont l'histoire institutionnelle, depuis les années 1960, a d'ailleurs été étudiée par Lacasse et ses collaborateurs (2025). Les collèges ont aussi mis en place des pratiques pour internationaliser les formations (CSE, 2013).

1.1 Au XX^e siècle : la présence de relations internationales

La mobilité internationale caractérise une part des activités de celles et de ceux qui ont recommandé au gouvernement du Québec, en 1963, la création du CSE (Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1963)⁴. En effet, la Commission royale d'enquête sur

⁴ Ce qui fut fait en 1964 avec la sanction de la *Loi instituant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation* (Québec, 1964).

l'enseignement dans la province de Québec (connue sous le nom de commission Parent, du nom de son président), posa-t-elle un regard sur les systèmes scolaires d'autres régions du monde au début des années 1960. Ses membres, dont des universitaires, avaient alors visité des provinces canadiennes, les États-Unis et des pays européens pour étudier le fonctionnement de leurs systèmes scolaires. Les observations des membres de la commission Parent s'ajoutaient aux consultations et aux visites réalisées au Québec pour alimenter les réflexions sur la réforme de l'éducation, qui a abouti au document en six volumes que constitue le *Rapport Parent* (Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1964).

Internationalité et internationalisation

Palomba distingue l'**internationalité** de l'internationalisation. La première désigne le fait que les relations internationales ont caractérisé avec plus ou moins d'intensité les activités universitaires dès leur origine au Moyen Âge. La deuxième s'observe selon Palomba lorsque des politiques ont pour objectif d'accorder un « plus grand poids et des configurations spécifiques aux rapports internationaux » (Palomba, 2020, p. 93).

En complémentarité, De Ketele et Hugonnier définissent l'**internationalisation** de l'enseignement supérieur comme un processus qui, « grâce à la mobilité internationale des étudiants et des enseignants, conduit à l'intégration des dimensions internationales et interculturelles dans les fonctions éducatives des institutions d'enseignement supérieur ainsi que dans leur gouvernance » (De Ketele et Hugonnier, 2020, p. 19).

À proprement parler, la mobilité et les interactions de ces élites s'inscrivaient probablement davantage dans un contexte d'internationalité que d'internationalisation (voir l'encadré ci-contre).

Ces séjours en dehors du Québec n'étaient pas nouveaux, comme le montre l'exemple de congrès internationaux réunissant, après la Deuxième Guerre mondiale, de jeunes adultes préoccupés par des enjeux mondiaux communs (Duchesne, 2019). D'après les analyses statistiques que Khelifaoui et Gingras (2024) ont faites, relativement aux embauches de professeurs de sciences sociales de 1900 à 2020 dans les universités québécoises selon le lieu d'obtention de leur doctorat, on remarque que, jusque vers le milieu des années 1960, la plupart de celles et de ceux qui étaient recrutés au Québec avaient obtenu leur doctorat en dehors du Canada. Ces auteurs montrent, par ailleurs, que la proportion de diplômés du Québec commença à augmenter du milieu des années 1960 au milieu des années 1990 alors que, tout comme dans le reste du Canada, un mouvement valorisait la formation offerte localement.

En outre, on peut supposer que la présence du CSE sur la scène internationale n'est pas étrangère à la doctrine Gérin-Lajoie, formulée peu après son élaboration en 1964. C'est ainsi que le 12 avril 1965, à Montréal, Paul Gérin-Lajoie prononça un discours en tant que vice-premier ministre et ministre de l'Éducation du Québec devant le corps consulaire. Il y énonça ce qui fut désigné ensuite comme la doctrine Gérin-Lajoie, laquelle allait déterminer la politique internationale du Québec pour les années subséquentes. Cette politique consiste, pour le Québec, à négocier par lui-même, à l'international, dans ses domaines de compétences, dont ceux de l'éducation et de la culture. Elle a pour but également de se rapprocher de la francophonie. Les gouvernements québécois successifs ont continué de faire vivre cette politique (Paquin et Chaloux, 2016).

De manière plus globale, la présence du CSE à l'international s'inscrit dans le contexte d'une communauté scientifique internationale, en partie influencée par les collaborations internationales entre les universités. Comme le soulignait le CSE en 2005, ces collaborations, en général, [...] « varient selon les périodes de l'histoire, certaines étant plus propices que d'autres aux échanges internationaux » (CSE, 2005, p. 6).

Il convient de remarquer que les finalités de ces échanges ne sont pas les mêmes selon les époques. Par exemple, pendant les années 1990, « [l]es visées pacifistes des activités internationales des universités, poursuivies après la Première Guerre mondiale jusqu'à la fin du 20e siècle, sont alors supplantées par des visées économiques, pour soutenir et renforcer la compétitivité des États-nations » (de Wit, 2002, p. 15; cité dans CSE, 2005, p. 8). Ces collaborations ont eu tendance à s'intensifier et à s'inscrire, dans certains cas, dans une interdépendance croissante entre des systèmes d'enseignement supérieur (De Ketele et Conesfroy, 2020).

De façon semblable, certains collèges du Québec s'engageaient dans des activités de coopération internationale durant les années 1970 et 1980, soit bien avant les discours des années 2000 et 2010 sur l'internationalisation de la formation.

Dès 1977, l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) se voit dotée du mandat d'explorer le développement d'activités internationales [...]. À cette époque, l'Agence canadienne de développement international [...] avait fait le choix de solliciter la contribution des collèges et des instituts d'enseignement collégial pour que l'action internationale canadienne se déploie à partir des réseaux déjà en place au pays [...]. L'implication active des établissements d'enseignement collégial du Québec dans ce mouvement est notoire [...] (CSE, 2013, p. 7).

1.2 Un discours sur l'internationalisation depuis le tournant du XXI^e siècle

Au début du XXI^e siècle, dans différents pays, l'internationalisation a commencé à se développer comme processus intentionnel (Palomba, 2020). D'ailleurs, en 2002, le Québec a entrepris son « unique stratégie internationale québécoise en éducation » (Lacasse, Bégin-Caouette et Maltais, 2025, p. 734). Durant cette même période, des spécialistes défendaient l'idée qu'il était nécessaire de compléter l'internationalisation des établissements d'enseignement par celle de la formation elle-même, grâce à l'introduction de finalités pédagogiques comme le développement de compétences interculturelles et citoyennes au sein de sociétés de plus en plus diversifiées (CSE, 2013).

Selon Lacasse et ses collaborateurs, la politique de 2002 intitulée *Pour réussir l'internationalisation de l'éducation... Une stratégie mutuellement avantageuse* du ministère de l'Éducation (MEQ), « met l'accent sur la mobilité sortante des étudiants et des professeurs, l'exportation de l'expertise québécoise en éducation et la présence du Québec dans les forums internationaux, notamment à l'UNESCO » (Lacasse, Bégin-Caouette et Maltais, 2025, p. 741). D'autres politiques ont également une incidence sur l'enseignement supérieur, comme celles du ministère des Relations internationales, puis du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), notamment sur le recrutement d'étudiantes et d'étudiants internationaux qui paient des droits de scolarité plus élevés que ceux du Québec et que ceux qui bénéficient d'une exemption en vertu d'ententes. Comparativement aux programmes de développement international des années 1970 et 1980, ces politiques « priorisent la prospérité économique » (*ibid.*, p. 741).

Un discours associant implicitement l'excellence à l'international, qui émerge vers le début du XXI^e siècle, contribue à l'internationalisation des universités. Cela s'observe avec l'augmentation de la proportion de personnes diplômées dans d'autres pays au sein du professorat recruté au Québec (Khelfaoui et Gingras, 2024). Certaines politiques et pratiques qui en découlent contribuent à la reconfiguration des embauches : le programme des chaires du Canada promeut « l'idée de recruter les "meilleurs" cerveaux du monde », le ministère de l'Immigration canadien supprime, en 2003, « l'obligation de procéder à une première série d'annonces pour les postes de professeurs limitée aux candidats canadiens », et le nombre grandissant de « classements » d'universités contribue à représenter le champ des études universitaires comme « un marché international et compétitif », ce qui incite les universités à apparaître plus concurrentielles et attractives (p. 44).

Dans ce contexte, en 2005, le CSE constatait que « les universités connaissent une accélération du développement de leurs activités internationales » (CSE, 2005, p. 1) : la mobilité étudiante avait progressé, plusieurs professeurs s'engageaient « dans des activités internationales de recherche » à différentes étapes de celle-ci, et la formation s'internationalisait de plus en plus (p. iii). Le CSE estimait par ailleurs que « l'internationalisation des universités constitue un facteur important de développement social, culturel et économique » et que « le contexte [...], fondé sur la mondialisation des échanges et la société du savoir, renforce la nécessité pour les universités d'établir des alliances à l'étranger » (p. 1).

Le CSE faisait état de défis et d'enjeux qui, selon lui, étaient soulevés par l'internationalisation de l'enseignement supérieur : la circulation mondiale des cerveaux, la nécessité d'une certaine réciprocité dans les échanges internationaux tant pour ce qui est de la population étudiante que des professeures et des professeurs, l'enrichissement de la formation par le développement d'« habiletés interculturelles et langagières », l'assurance-qualité pour attester de la qualité de la formation dans les établissements étrangers et les enjeux de sécurité nationale, pouvant moduler l'attraction d'étudiantes et d'étudiants internationaux (2005, p. 2-3).

À l'issue de ces constats, le CSE conviait les ministres concernés et les universités québécoises à « [n]ourrir le dynamisme des universités québécoises dans la réalisation et le développement d'activités internationales » (CSE, 2005, p. iii). Il proposait quatre orientations : (1) le soutien aux professeures et aux professeurs, pour leur accès à des groupes internationaux de recherche, en vue des retombées de cette internationalisation sur la formation universitaire, sur le recrutement d'étudiantes et d'étudiants d'autres pays et sur le rayonnement des universités québécoises; (2) le soutien à la mobilité étudiante, entrante et sortante, notamment pour enrichir la formation québécoise, soutenir la recherche au Québec, stimuler le réseautage en recherche, améliorer la qualité de la formation et mieux répondre aux besoins d'encadrement des étudiantes et des étudiants internationaux; (3) la consolidation d'alliances avec des universités partenaires d'autres pays, dont celles de la France en premier lieu, puis celles de l'Europe, des Amériques et d'autres pays francophones et, enfin, celles de l'Asie à moyen terme; (4) l'internationalisation des curriculums, consistant en une « formation à la fois bien enracinée dans la culture nationale et ouverte sur le monde » (p. 74) (ex. : langues étrangères, compétences citoyennes, ouverture sur le monde), au bénéfice notamment de la majorité des étudiantes et des étudiants du Québec n'effectuant pas de séjours d'études dans d'autres pays.

En 2013, au collégial, le CSE faisait part de préoccupations à l'égard de l'encadrement pédagogique, de la crédibilité de la formation internationalisée de même que des stratégies d'accueil et d'attractivité des programmes collégiaux auprès de la population étudiante internationale. Il invitait à encadrer

davantage l'internationalisation de la formation par l'adoption d'une posture réflexive liée à des intentions pédagogiques claires dans un cadre structurant et soutenant, puis de renforcer la crédibilité, la distinction et la pérennité des séjours de mobilité à l'étranger. Le CSE incitait, par ailleurs, à porter une attention à l'accessibilité des séjours de mobilité pour les étudiantes et les étudiants.

En ce qui concerne l'attractivité internationale des programmes de formation collégiale auprès d'étudiantes et d'étudiants internationaux, le CSE estimait qu'il fallait grandement l'améliorer. Il invitait le Québec à valoriser la qualité de cette formation de façon centralisée, à la fois pour qu'elle bénéficie d'une plus grande reconnaissance internationale et pour que cette internationalisation soit légitime, plutôt que d'en faire une promotion selon des intérêts migratoires ou économiques, par exemple pour combler des besoins en main-d'œuvre. Deux autres enjeux liés à l'attractivité internationale de la formation collégiale concernaient respectivement la comparabilité « avec d'autres systèmes éducatifs » (CSE, 2013, p. 96) ainsi que la nécessité de rehausser les standards dans l'accueil et le soutien offerts aux étudiantes et aux étudiants internationaux.

1.3 Les enjeux relatifs à l'utilisation de la langue française

Dans un autre avis, le CSE (2023a) se disait préoccupé par le manque de diversité culturelle en recherche, que ce soit dans les publications ou dans la rédaction de mémoires et de thèses aux études supérieures. On y soulignait la combinaison des effets liés à la prédominance de l'anglais dans les publications et à la compétition pour l'obtention de subventions, reposant sur des critères quantitatifs, comme le nombre de publications dans des revues à grande visibilité, souvent en anglais. On y lit que « la diffusion de la recherche nationale et locale se trouve en quelque sorte pénalisée par son objet, sa langue de diffusion ou les deux à la fois » (p. 54). Le CSE soulignait que d'autres formes de contributions sont moins reconnues, dont celles qui nécessitent des relations soutenues avec les milieux étudiés pour établir un lien de confiance, comme les recherches réalisées dans le cadre de services rendus aux collectivités par les établissements d'enseignement ou en contexte autochtone.

Le CSE incitait, dans ses recommandations adressées aux acteurs concernés par la recherche au Québec, à « [r]econnaître et [à] encourager la recherche francophone et l'utilisation du français comme langue scientifique » (p. 9), à « [r]econnaître et [à] encourager la recherche sur des enjeux ou des objets locaux » (p. 10), à reconnaître des collaborations locales en recherche, comme celles

entre le collégial et l'université, puis à reconnaître et à renforcer l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la science. Il exprimait, en somme, sa préoccupation pour la richesse et la diversité de la recherche universitaire.

Depuis lors, plusieurs initiatives ont été lancées pour appuyer l'utilisation de la langue française dans un contexte d'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- En 2024, on a mis sur pied le Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques (Quirion, 2024), qui s'emploie à valoriser la diversité linguistique en sciences, dans le contexte d'une prédominance grandissante de l'anglais.
- En 2025, l'Acfas a multiplié les interventions auprès du gouvernement du Québec et du Canada ainsi que d'organismes gouvernementaux pour soutenir et promouvoir la production et la diffusion de la science en français (notamment par la mise sur pied du Service d'aide à la recherche en français (SARF) et du dépôt de mémoires) (Lebel et Maltais, 2025).
- L'Acfas et l'AUF partagent des projets pour consolider la francophonie scientifique, telle leur association au projet intergouvernemental Québec-France sur la découvrabilité des contenus scientifiques francophones (Cabinet du ministre de la Langue française, 2024).

Pour conclure cette section, il y a lieu de retenir que le CSE est né à une époque où les relations entre les pays, sans être nouvelles, devenaient de plus en plus nombreuses dans les activités de recherche et de formation, à un moment de l'histoire où des organismes internationaux d'éducation, comme l'UNESCO, furent créés (CSE, 2005, p. 7).

En même temps, tout en reconnaissant l'apport de l'internationalisation de l'enseignement supérieur à la vitalité de la recherche et de la formation, le CSE a soulevé un certain nombre d'enjeux à ce sujet, dont ceux relatifs à l'utilisation et au rayonnement de la langue française.

2

Les activités du CSE au Canada et à l'international concernant l'éducation en général

La présente section rappelle la mission et les piliers du CSE, avant d'exposer les fonctions de ses activités à l'international, pour mieux comprendre ces dernières. On y brosse ensuite un portrait des activités et des partenariats que le CSE a noués à l'extérieur du Québec et lors d'événements internationaux tenus au Québec.

2.1 La mission et les piliers du CSE

Avant sa transformation en CES, le CSE avait pour mission de conseiller les ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sur toute question relative à l'éducation; désormais, cette mission est circonscrite à l'enseignement supérieur⁵. Cela étant dit, le CES entend continuer de s'appuyer sur les trois piliers qui ont fait sa marque distinctive : les savoirs savants, par la consultation de spécialistes et d'écrits scientifiques, les savoirs d'expérience, dégagés lors de ses consultations auprès d'experts du terrain et de membres bénévoles de ses instances, ainsi que les délibérations démocratiques entre ses membres, sur la base des travaux présentés par le personnel de sa permanence.

Pour mener son travail sur un sujet donné, le CSE avait pour habitude d'inclure dans sa revue d'écrits scientifiques et d'analyses statistiques l'exploration de productions québécoises et canadiennes de même que celles venant d'autres régions du monde. Pensons ici à celles produites par des organismes comme l'UNESCO et le Réseau européen des conseils de l'éducation (EUNEC).

5 Le projet de loi n°23 prévoit que le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) est chargé de l'application de la *Loi sur le Conseil de l'enseignement supérieur* (Assemblée nationale, 2023). Pour les besoins de la présente étude et conformément au titre de la personne responsable de l'Enseignement supérieur, l'acronyme MES désigne le ministère de l'Enseignement supérieur.

2.2 Les fonctions des activités du CSE à l'international

Si l'on s'attarde aux relations et aux participations du CSE sur la scène internationale, celles-ci peuvent être comprises en relation avec ses fonctions. Pour exercer sa fonction politique consistant à influencer les décisions en matière d'éducation, le CSE s'est toujours appuyé sur des travaux de recherche et de consultation rigoureux. Cela a exigé de lui qu'il exerce « une veille constante de ce qui se fait au Québec et ailleurs dans le monde en matière d'éducation », et qui pourrait aider le Québec à améliorer ses conditions d'éducation, pour le bien de la société. C'est, notamment, dans le cadre de cet exercice de veille « qu'il tisse des liens, qu'il crée des réseaux avec des centres de recherche ou des groupes d'experts », du Québec et d'ailleurs, dont le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO), en France, et l'EUNEC (CSE, 2015, p. 13).

Le CSE a aussi fait connaître les résultats de ses travaux et de ses réflexions, au Québec et ailleurs, concourant à la réalisation de sa fonction éducative. Parmi les recherches qu'il a effectuées dans ses démarches en amont, la comparaison du système scolaire québécois avec celui d'autres régions du monde ont occupé une place importante, comme elle l'était pour la commission Parent. Cette comparaison a poursuivi trois principaux objectifs :

- mieux connaître les contextes des systèmes éducatifs au sein desquels il puise une large part de ses connaissances scientifiques;
- élargir « les ébauches de problématiques » et « formuler des enjeux de manière plus générale »;
- « entrevoir “des possibles” » ou prévenir des écueils, et éviter de reproduire des contre-exemples (CSE, 2015, p. 18).

Ce travail comparatif s'est fait également à l'intérieur du Canada, avec d'autres provinces ou territoires. Au cours de son existence, le CSE a ainsi étudié les systèmes éducatifs de différentes régions du monde. Il a également participé à des activités à l'extérieur du Québec.

2.3 Des partenariats au fil du temps

Les rapports annuels des activités du CSE⁶ des années 1980 et 1990 ne mentionnent presque aucune activité hors Québec. En 1999, 2000 et 2001 cependant, le CSE précise dans ses rapports qu'il « collabore [...] avec plusieurs organismes nationaux et internationaux », sans préciser en quoi

6 « Rapports annuels », jusqu'en 2000-2001, puis « Rapports annuels de gestion » à compter de 2001-2002.

consistent ces collaborations (par exemple dans CSE, 1999, p. 20). Peu d'activités de ce type sont mentionnées durant les années 2000 et un peu plus le sont dans les années 2010. L'accent est mis sur les visites d'établissements, les consultations et les activités de rencontre ou de diffusion ayant eu lieu dans différentes régions du Québec ou, avant l'abolition des comités confessionnels, des relations de ceux-ci avec des organismes confessionnels québécois.

Comme le suggèrent certaines présidentes et certains présidents interrogés dans le cadre de cette étude, cela ne signifie pas qu'il n'y ait eu aucune activité hors Québec pendant cette période. Des recherches supplémentaires permettraient d'établir un portrait juste et complet de ces activités, et d'en expliquer la plus ou moins grande place qu'elles ont occupée au sein du CSE.

Parmi les activités au Canada hors Québec, on peut relever des communications de la présidence lors de congrès, une conférence du secrétaire du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE) alors que ce comité relevait du CSE, la présentation d'avis ou de rapports sur l'état et les besoins de l'éducation, des prises de parole de la présidence et des participations de la présidence ou de membres du personnel⁷ à des colloques pour mieux connaître les enjeux actuels en éducation (voir le tableau 1). Ces participations à des événements variés semblent moins nombreuses que celles réalisées hors du Canada, comme cela sera illustré plus loin.

Aussi, l'on constate que le CSE a participé quasi annuellement — que ce soit pour y assister, y présenter ses travaux ou y organiser des activités — au congrès de l'Acfas, qui se déroule majoritairement dans des villes universitaires du Québec, mais occasionnellement dans d'autres villes canadiennes (14 fois entre 1933 et 2024, le plus souvent à Ottawa, et à quelques reprises à Moncton) (Acfas, 2025). Tout comme le colloque du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE), le congrès de l'Acfas a une portée internationale par l'accueil et la participation de congressistes provenant d'autres régions du monde.

La tenue de ces activités et l'établissement de ces relations sont probablement liés à une série de facteurs, dont l'analyse n'est pas réalisée dans le cadre de la présente étude, comme le contexte budgétaire au regard des priorités gouvernementales, ou encore les réseaux scientifiques et professionnels, ainsi que les parcours antérieurs de présidentes, de présidents et de secrétaires généraux.

7 Aussi appelés « membres de la permanence ».

Si les rapports annuels mentionnent des activités internationales ou des publications sur l'internationalisation, jusqu'à tout récemment, celles-ci ne font pas partie d'orientations explicitées par le CSE dans ses plans stratégiques, dont le premier a été publié en 2001. En effet, ces plans ne mentionnent pas l'intention d'entretenir des relations ou de réaliser des activités hors Québec, ni de faire de l'internationalisation un objet d'étude. Les références à l'international servent plutôt à souligner le caractère majeur de cette dimension du contexte sociétal, à rappeler la possibilité de comparer des systèmes éducatifs (CSE, 2001) et à intégrer ce qui se passe ailleurs dans les veilles sur divers enjeux (2007). Elles peuvent aussi servir à constater le rayonnement du CSE auprès d'organismes internationaux (2019b). Compte tenu de l'importance de l'internationalisation en enseignement supérieur, on peut parier que le CSE sera attentif à cette dimension dans ses futurs travaux.

TABLEAU 1

La participation du CSE à des événements ayant lieu au Canada, à l'extérieur du Québec*

Année	Participation du CSE
1986	Communication du président, « L'éducation et la pluralité culturelle canadienne : pour une approche proprement éducative », au congrès de l'Association canadienne d'éducation organisé par l'Association canadienne d'éducation (Winnipeg).
1986-1987	Rencontre des représentants du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick par le Comité sur l'éducation artistique au primaire et au secondaire.
1989	Communication du président, « Éducation – horizon 2000 », lors du Séminaire des cadres du ministère de l'Éducation de l'Ontario, Toronto.
2003-2004	Conférence du secrétaire du CCAFE, dans le cadre du colloque <i>Parcours vers l'accessibilité</i> , organisé par la Fondation canadienne des bourses du millénaire, à Ottawa.
2005-2006	Participation** au Colloque pancanadien sur l'internationalisation des universités, dans les suites de l'avis <i>L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises</i> (CSE, 2005), à l'Université York.
2008-2009	Présentation par la présidente de l'avis <i>Au collégial, l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation : une responsabilité partagée avec les acteurs de son collège</i> (CSE, 2008), au Congrès du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC).
2013-2014	Présentation par le président de l'avis <i>Un monde de possibilités : l'internationalisation des formations collégiales</i> (CSE, 2013), au Colloque régional du Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI).
2021-2022	Prise de parole de la présidente et discussion avec les personnes présentes sur les orientations du rapport sur l'état et les besoins de l'éducation (REBE) intitulé <i>Éduquer au numérique</i> (CSE, 2020) au congrès Connexion ayant pour thème <i>Réinventons l'avenir</i> (réflexions sur les représentations sociales du numérique).

Année	Participation du CSE
	Participation de la coordonnatrice du comité du REBE (le CREBE) à une discussion sur les orientations du REBE sur l'éducation au numérique dans le cadre du Salon citoyen ayant pour thème <i>Le numérique à l'école, allié ou ennemi?</i> , organisé par Tech for good Canada.
2022-2023	Participation** à un colloque organisé par Collèges et instituts Canada sur divers types de défis pour l'enseignement supérieur, pour mettre à jour les connaissances au sein de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires (CERU) et de la Commission de l'enseignement et de la recherche au collégial (CERC) sur la formation et la relève étudiante, à Halifax.
2023-2024	Présence de la coordonnatrice de la CERU à la 9 ^e conférence du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), intitulée <i>Accès renouvelé : Nouvelles orientations pour l'enseignement supérieur</i> (information transmise à l'interne).

* Aperçu non exhaustif.

** La source consultée ne contient pas de précision sur la personne participante (présidence, membre du personnel ou autre).

Sources : Réponses d'ex-présidentes et d'ex-présidents, Rapports annuels de gestion du CSE, activités de la présidence et documents ainsi qu'informations internes.

Bien que les relations internationales ne fassent pas partie de ses plans stratégiques, selon l'information disponible, le CSE a contribué à des activités internationales dès les années 1980, la plupart du temps par l'intermédiaire de ses présidentes et de ses présidents (voir le tableau 2). En outre, entre 2018 et 2025, la présidence du CSE, parfois avec des membres de la permanence ou des partenaires, a participé à environ une vingtaine d'activités internationales liées à l'enseignement supérieur, dont environ cinq ont eu lieu au Québec.

TABLEAU 2

Un aperçu de la participation du CSE à des activités hors Canada ou en ligne, organisées avec ou par des organismes étrangers ou internationaux*

Année	Participation du CSE
1984-1987	Président membre, au sein de l'OCDE : <ul style="list-style-type: none"> • du Comité directeur du Centre pour l'innovation et la recherche en éducation (CERI) (1984-1986) • du Bureau de direction (1984-1986) • du Bureau de direction du programme Institutional Management in Higher Education (IMHE) (1984-1987). <p>Le président exerçait d'autres fonctions au sein de l'OCDE et au sein de l'UNESCO, où il était porte-parole canadien en éducation à la Conférence générale.</p>

Année	Participation du CSE
1997	Présidente membre de la délégation canadienne à la Cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes de l'UNESCO.
1998	Prononciation de la conférence de clôture par la présidente, lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur.
2007	Présentation par la présidente de l'avis <i>L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises</i> (CSE, 2005) lors d'une rencontre du Consortium for North American Higher Education Collaboration (CONAHEC).
Années 2010	Établissement de partenariats avec l'EUNEC, dont le CSE devint membre, puis avec le CNESCO**.
2019	Signature de la Déclaration commune dans le domaine de l'éducation par le président du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) du Royaume du Maroc, et par la présidente du CSE du Québec (CSEFRS et CSE, 2019). Poursuite des rencontres d'échange par la suite.
2022	Prononciation du mot de clôture, par la présidente, au colloque <i>Expériences d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur au Québec et au Chili</i> , de l'Organisation Universitaire Interaméricaine (OUI-IOHE).
2023	Prise de parole de la présidente lors d'une table ronde sur la pensée et les recommandations du CSE en matière d'éducation inclusive et d'équité dans le cadre du colloque international <i>Éducation et inégalités</i> , organisé par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

* Aperçu non exhaustif.

** La source consultée ne contient pas de précision sur la personne participante (présidence, membre du personnel ou autre).
Sources : Réponses d'ex-présidentes et d'ex-présidents, Rapports annuels de gestion du CSE, activités de la présidence et documents internes.

Au moment d'écrire ces lignes, en 2026, le CES interagit avec différents organismes, tels l'EUNEC et l'UNESCO. Certains font partie de la francophonie, comme le CNESCO, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le CSEFRS et le Conseil des Relations Internationales de Montréal (CORIM). L'on constate, en regardant la liste des activités réalisées au sein de la francophonie ci-dessous, que celle-ci a occupé une place importante parmi les relations internationales du CSE, bien qu'elle ne soit pas quantifiée ici.

TABLEAU 3

Un aperçu des activités du CSE à l'international réalisées au sein de la francophonie*

Année	Participation du CSE
2019	Présentation par la coordonnatrice de l'avis <i>Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire</i> (CSE, 2017) au 5 ^e colloque sur les inégalités scolaires (Suisse). Participation de la présidente à l'IDNEUF 4 – Forum du numérique de l'espace universitaire francophone.
2022	Participation de la présidente à l'événement <i>La Francophonie de l'avenir : « Entrepreneuriat, numérique, environnement »</i> lors de la Quinzaine de la Francophonie (Sénégal). Participation de la présidente à la Semaine Mondiale de la Francophonie scientifique (Le Caire).
2023	Lors de la Semaine Mondiale de la Francophonie scientifique (Québec), présentation par la présidente de travaux du CSE à la table ronde intitulée <i>La reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement supérieur : une voie prometteuse</i> . Rencontres de la secrétaire générale, de la directrice de la recherche, de la coordination et de l'analyse, et de deux coordonnatrices avec des représentants de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la francophonie (CONFEMEN), pour présenter des travaux du CSE (Québec), en présence de deux conseillères en affaires internationales, respectivement au MEQ et au MRIF.
2024	Présentation, par la présidente, du rapport <i>Intelligence artificielle générative en enseignement supérieur : enjeux pédagogiques et éthiques</i> (CSE et CEST, 2024), lors du panel <i>Transformation numérique et explosion de l'IA générative</i> , au Sommet de la Francophonie (Toulouse).

* Non exhaustif.

Sources : Rapports annuels de gestion du CSE, activités de la présidence et documents internes.

2.4 Une variété d'activités et d'interactions : pour une coopération active à l'analyse internationale d'enjeux éducatifs communs

L'exemple de la participation du CSE aux événements de l'EUNEC illustre la variété des interactions, des activités et des fonctions sur lesquelles repose sa présence à l'international, par laquelle il tisse des liens, enrichit ses connaissances et partage ses propres contributions : présence à une réunion ou à une assemblée, présentation de ses propres travaux, organisation conjointe de congrès, participation à des séminaires et à des discussions entre la présidence du CSE et ses vis-à-vis de l'EUNEC, échange de documents de travail.

Le CSE a participé quasi annuellement aux rencontres de l'EUNEC, par exemple à Sèvres, en France (2019), à Madrid, en Espagne (2023), ainsi qu'à Rabat, au Maroc (2024). Il s'est montré attentif aux enjeux et aux réalités de l'éducation ailleurs dans le monde et il a voulu contribuer, par la diffusion de ses travaux et par des discussions et des échanges, à mieux les comprendre et à formuler des pistes de solution. Par exemple, en 2017-2018, le CSE a participé à des séminaires portant sur les moyens de rendre l'éducation plus inclusive et sur la promotion de la citoyenneté et des valeurs communes par l'éducation. En mars 2024, il a présenté à l'EUNEC son rapport sur l'état et les besoins de l'éducation intitulé *Profession enseignante au Québec : voies d'accès actuelles et potentielles* (CSE, 2023a), la pénurie de personnel enseignant dans le monde constituant le cœur de la réunion.

Avec le CNESCO, le CSE a collaboré à la production d'un document de recherche intitulé *La mixité sociale à l'école* (Rompré, 2015), servant de base à la conférence de comparaisons internationales⁸ qu'il a coorganisée avec cet organisme sur la mixité. Il a participé à plusieurs autres événements organisés par le CNESCO : conférences, tables rondes et rencontres de travail.

Plus récemment, le rapport que le CSE a coproduit avec la Commission de l'éthique en science et en technologie du Québec, intitulé *Intelligence artificielle générative en enseignement supérieur : enjeux pédagogiques et éthiques* (CSE et CEST, 2024), a fait l'objet de plusieurs présentations dans le cadre d'événements internationaux en 2024 : Séminaire annuel de l'EUNEC à Rabat, Semaine de l'apprentissage numérique de l'UNESCO à Paris, Semaine mondiale de la Francophonie scientifique de l'AUF à Toulouse, Conférence en ligne de l'AMAQUEN du Maroc et Festival en ligne Barak@TIC 2024 de Belgique.

La publication et la présentation de ce rapport ont permis au CSE, à l'invitation de l'UNESCO, de collaborer à la révision de deux référentiels de compétences en intelligence artificielle, l'un pour les enseignants, avec la CEST, l'autre pour les apprenants (UNESCO Fengchun et Cukirova, 2025; UNESCO Fengchun et Shiora, 2025). La présidente, des membres d'instances et du personnel professionnel du CSE, y ont participé.

8 Les conférences de comparaisons internationales constituent un type d'activités qu'organise le CNESCO pour réunir « **[d]es membres de la communauté éducative et des décideurs publics** » lors d'ateliers participatifs (l'auteur souligne). Le but est « de faire émerger des pistes de préconisations concrètes sur une thématique éducative choisie [...] [,] port[ant] principalement sur des politiques publiques à mettre en œuvre » (Le Cnam/Cnesco, [s. d.]).

En outre, des productions du CSE semblent avoir attiré l'attention d'organismes, de chercheuses et de chercheurs d'autres pays, indépendamment de ses partenariats, et sans compter les nombreux téléchargements hors Québec et hors Canada relatés dans les rapports annuels de gestion du CSE. C'est le cas notamment de l'avis de 2005, *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises* (CSE, 2005). Il semble avoir suscité un grand intérêt, qui a donné lieu à quelques présentations entre 2006 et 2008 et qui fut de nombreuses fois téléchargé ou demandé (CSE, 2006).

Que retenir jusqu'à maintenant? En tant qu'organisme bénéficiant d'une crédibilité en éducation, le CSE a établi des partenariats avec des organismes internationaux autour d'enjeux éducatifs communs. Il a contribué à diffuser des connaissances sur ces enjeux; il a participé aussi aux réflexions et à l'élaboration de pistes d'action visant à améliorer l'éducation au Québec et, parfois, ailleurs dans le monde. Dans le but de poursuivre sa mission d'éclairer le milieu de l'éducation tout en s'efforçant de « se prémunir quelque peu » contre son instrumentalisation, il a écrit en 2015 qu'il doit entretenir une distance critique à l'égard d'une vision de l'éducation qui serait entièrement tournée vers l'efficacité, en continuant de s'appuyer sur des valeurs, une idée de la mission de l'éducation et la conception de celle-ci comme bien commun (CSE, 2015, p. 26).

Selon le CSE, certains organismes internationaux véhiculent dans leurs études et leurs rapports une certaine vision de l'éducation, « adaptée à l'économie du savoir et à la production des connaissances et des compétences requises par cette économie ». Selon sa lecture, « [c]ette vision a tendance à considérer l'éducation comme un système, une organisation devant être efficace et efficiente, davantage que comme une institution animée d'une mission et de valeurs spécifiquement éducatives » (CSE, 2015, p. 25).

Le CSE invitait ses membres et son personnel à entretenir une certaine distance à l'égard d'une telle vision, en adoptant « une attitude à la fois ouverte et critique à l'égard de [ses] productions », et en maintenant la tension entre les deux pôles. Il ajoutait qu'ils devaient demeurer « en constante réflexion sur la position adoptée par le [CSE] dans un environnement qui, au fil des décennies, a considérablement évolué et où [sa] légitimité [...] est moins solidement acquise » (CSE, 2015, p. 26).

Des acteurs de la francophonie et, de façon peut-être moins soutenue, du reste du Canada, ont fait partie du réseau du CSE qui s'est tissé aussi en dehors du Canada et de la francophonie, et en dialogue avec ceux-ci.

CONCLUSION

Que conclure sur les activités du CSE au Canada hors Québec et à l'international, dans le contexte de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et du constat d'un déclin quantitatif dans la production et la diffusion de la science en français?

Pour situer et comprendre les activités du CSE au Canada hors Québec, nous avons d'abord voulu rappeler la progression de l'internationalisation de l'enseignement supérieur depuis le milieu du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. C'est en effet sur cette toile de fond que se sont dessinées les interrelations et les activités du CSE hors Québec.

Nous avons aussi cherché à exposer la pensée du CSE au sujet de cette internationalisation — à la fois observée et souhaitée par plusieurs acteurs de l'enseignement supérieur. Le CSE a souligné l'importance de soutenir l'internationalisation de la recherche et de la formation universitaires à l'aide de balises afin d'assurer leur qualité et leur ancrage dans des valeurs humaines fondamentales. Il a également insisté sur la nécessité d'encadrer les programmes de formation internationale offerts au collégial à la population étudiante québécoise et internationale. Enfin, il a prôné la diversité dans la recherche universitaire, sur la base notamment de protections accrues à l'égard de la production et de la diffusion de la science en français, puis de la valorisation des recherches sur des objets locaux.

Par ailleurs, le CSE a fait l'objet d'une certaine internationalisation dans ses activités. Le portrait de celles qu'il a réalisées au Canada ou ailleurs révèle la présence de partenariats établis au moins depuis les années 1980. Ceux-ci étaient motivés par l'intention de contribuer activement à l'analyse d'enjeux éducatifs communs, dans un esprit de réciprocité pouvant éclairer tout autant la situation québécoise que celle vécue ailleurs.

Toutefois, pour obtenir une compréhension affinée des motifs et du sens des activités du CSE réalisées en sol canadien et à l'international, des entrevues en profondeur avec les personnes qui ont assumé différentes fonctions en son sein, ainsi que des analyses d'archives autour de ce thème, gagneraient à être réalisées. De plus, de nombreux enjeux évoqués pourraient être approfondis de manière à contribuer aux réflexions publiées par des spécialistes sur le sujet (par exemple Cosnefroy et al. [dir.], 2020; Lacasse, Bégin-Caouette et Maltais, 2025), notamment : la diversité culturelle dans la science

et dans l'enseignement supérieur; les inégalités nationales et mondiales dans l'accès à l'enseignement supérieur, à la recherche, à la production et à la diffusion de la science; l'intégration et le bien-être de la population étudiante locale et internationale; les défis environnementaux de l'internationalisation.

Il va de soi que le contexte dans lequel se situent les rapports canadiens et internationaux en enseignement supérieur est dynamique. Au moment d'écrire ces lignes, la géopolitique mondiale, notamment états-unienne, a une incidence majeure sur l'enseignement supérieur et sur la science. Une certaine reconfiguration des dynamiques internationales dans les activités à l'enseignement supérieur semble se produire, dont on ignore la portée. C'est ce que suggère, par exemple, l'invitation du scientifique en chef du Québec et de la conseillère scientifique en chef du Canada à voir dans l'actualité états-unienne « des occasions pour renforcer nos systèmes de recherche et d'innovation » (Quirion et Nemer, 2025) ou, encore, le souhait d'universités québécoises d'accueillir des universitaires états-unien « de haut calibre » ainsi que leur soutien moral à des universités des États-Unis (Carrier, 2025).

Au-delà de ces phénomènes subsistent, à l'échelle de la planète, des crises sociales, environnementales et technologiques ainsi que des conflits armés. Dans ce contexte, l'UNESCO a proposé un « nouveau contrat social en faveur de l'éducation, pour construire un avenir pacifique, juste et durable pour toutes et tous », après deux ans de consultations effectuées dans plusieurs pays (UNESCO, 2021, p. iii). Cette proposition repose sur deux principes transversaux à tous les ordres d'enseignement et sont très proches de ceux que le CSE a promus tout au long de son existence : le respect des droits humains et l'éducation comme projet public et bien commun de l'humanité.

Si certaines des crises mentionnées précédemment ont fait l'objet de travaux fouillés par le CSE et ses partenaires, d'autres, comme celles touchant l'environnement, sont des objets de préoccupation qui pourraient faire l'objet d'analyses et de réflexions exhaustives dans l'avenir. À cet égard, le CES pourrait se pencher autant sur le rôle de l'éducation pour surmonter la crise environnementale (dans les curriculums et les pratiques d'enseignement et d'apprentissage, par exemple) que sur les moyens d'exercer les activités d'enseignement et de recherche avec égard pour l'environnement. Dans un contexte d'internationalisation de l'enseignement supérieur, la question de la responsabilité morale des établissements d'enseignement envers la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques peut difficilement être passée sous silence.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur et la science en français, le Québec et le Canada font partie des pays signataires du « *Manifeste* » pour une « *diplomatie scientifique* » francophone, signée par plusieurs ministres responsables de l'enseignement supérieur (Conférence des Ministres

en charge de l'enseignement supérieur dans l'espace scientifique francophone, 2022). La diplomatie scientifique francophone est entendue comme « la création d'un espace d'échange, de coopération, de plaidoyer et de solidarité active autour de la Francophonie scientifique » (2022, p. 5). Lacasse et ses collaborateurs (2025) mettent en lumière le pilier qu'a constituée depuis la Révolution tranquille l'internationalisation de l'éducation pour la paradiplomatie du gouvernement. Il y a fort à parier que le CES, si on lui en donne les moyens, pourrait avoir un rôle à jouer au sein de celle-ci ainsi qu'à l'égard de la diplomatie scientifique francophone.

BIBLIOGRAPHIE

Acfas (2025). *Historique des congrès*, Réf. du 6 mai 2025.

Assemblée nationale (2023). *Projet de loi n° 23 : Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 33 p.

Cabinet du ministre de la Langue française (2024). *Création d'un partenariat Québec-France sur la découvrabilité des contenus scientifiques francophones*, Réf. du 15 mai 2025.

Carrier, Léa (23 avril 2025). « *Attirer des chercheurs de haut calibre* », *La Presse*, p. A-10, Réf. du 28 avril 2025.

Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (1963). *Rapport Parent : première partie ou tome 1 - Les structures supérieures du système scolaire*, Québec, La Commission, 145 p.

Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (1964). *Rapport Parent : deuxième partie ou tome 2 : les structures pédagogiques du système scolaire - A - les structures et les niveaux d'enseignement*, Québec, La Commission, 442 p.

Conférence des Ministres en charge de l'enseignement supérieur dans l'espace scientifique francophone (2022). *Le « Manifeste » pour une « diplomatie scientifique francophone »*, Le Caire (Égypte), Agence universitaire de la Francophonie, 10 p., Réf. du 12 mars 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (1987). *Rapport annuel 1986-1987*, Sainte-Foy, Le Conseil, 58 p., Réf. du 7 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (1999). *Rapport annuel 1998-1999*, Sainte-Foy, Le Conseil, 34 p., Réf. du 7 février 2025, Rapport annuel 1998-1999.

Conseil supérieur de l'éducation (2001). *Plan stratégique 2001-2003 : pour mieux conseiller le ministre de l'Éducation et l'état - observer, consulter, approfondir*, Sainte-Foy, Le Conseil, 22 p., Réf. du 17 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2004). *Rapport annuel de gestion 2003-2004*, Sainte-Foy, Le Conseil, 47 p., Réf. du 17 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2005). *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*, Québec, Le Conseil, 104 p., Réf. du 19 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, Québec, Le Conseil, 49 p., Réf. du 19 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2007). *Plan stratégique 2007-2011*, Québec, Le Conseil, 23 p., Réf. du 7 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2008). *Au collégial, l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation : une responsabilité partagée avec les acteurs de son collège*, Québec, Le Conseil, 102 p., Réf. du 28 février 2024.

Conseil supérieur de l'éducation (2009). *Rapport annuel de gestion 2008-2009*, Québec, Le Conseil, 87 p., Réf. du 7 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2013). *Un monde de possibilités : l'internationalisation des formations collégiales*, Québec, Le Conseil, 142 p., Réf. du 19 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2014). *Rapport annuel de gestion 2013-2014*, Québec, Le Conseil, 68 p., Réf. du 7 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2015). *Le Conseil supérieur de l'éducation : un organisme de représentation citoyenne pour éclairer les politiques publiques en éducation*, Québec, Le Conseil, 28 p., Réf. du 29 janvier 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2017). *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire*, Québec, Le Conseil, 155 p., Réf. du 29 octobre 2024.

Conseil supérieur de l'éducation (2019a). *Histoire du Conseil*, Réf. du 7 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2019b). *Plan stratégique 2018-2022*, Québec, Le Conseil, 16 p., Réf. du 7 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2022). *Rapport annuel de gestion 2021-2022*, Québec, Le Conseil, 93 p., Réf. du 7 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation (2023a). *Pour une recherche universitaire diversifiée, reflet et moteur de la société*, Québec, Le Conseil, 202 p., Réf. du 22 mars 2024.

Conseil supérieur de l'éducation (2023b). *Profession enseignante au Québec : voies d'accès actuelles et potentielles*, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2021-2023, Québec, Le Conseil, 141 p., Réf. du 6 août 2024.

Conseil supérieur de l'éducation (2023c). *Rapport annuel de gestion 2022-2023*, Québec, Le Conseil, 91 p., Réf. du 7 février 2025.

Conseil supérieur de l'éducation et Commission de l'éthique en science et en technologie (2024). *Intelligence artificielle générative en enseignement supérieur : enjeux pédagogiques et éthiques*, Québec, Le Conseil, La Commission, 113 p., Réf. du 29 janvier 2025.

Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique du Royaume du Maroc et Conseil supérieur de l'éducation du Québec (2019). *Déclaration commune dans le domaine de l'éducation*, Rabat, CSEFRS, Maroc, et CSE, Québec, Réf. du 7 mai 2025.

Duchesne, Pierre (2019). *Guy Rocher, Tome 1 (1924-1963) : voir - juger - agir*, Montréal, Québec Amérique, 458 p.

Khelfaoui, Mahdi et Yves Gingras (2024). « Dynamique et structure du marché de l'emploi universitaire québécois dans les disciplines des sciences sociales, 1900-2020 », *Recherches sociographiques*, vol. 65, n° 1, p. 37-66.

Lacasse, Nicole, Olivier Bégin-Caouette et Martin Maltais (2025). « L'internationalisation des universités québécoises : de société distincte à petit exportateur », dans O. Bégin-Caouette, É. Maltais, J. Bernatchez, J. Luckerhoff, M. Maltais et M. Umbriaco (dir.), *L'université au Québec : enjeux et défis*, Montréal, Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur, p. 767-788.

Lebel, Johanne et Martin Maltais (2025). *Penser scientifiquement... en français : un entretien avec Martin Maltais*, président de l'Acfas, Réf. du 28 avril 2025.

Cnam/Cnesco (Le) (s. d.). [Présentation d'une conférence de comparaisons internationales du Cnesco](#), Réf. du 4 septembre 2025.

Legardez, Alain (2017). « Questions socialement vives », dans A. Barthes, J.-M. Lange et N. Tutiaux-Guillon (dir.), *Dictionnaire critique des enjeux et concepts des éducations*, Paris, L'Harmattan, p. 653-660.

Lessard, Claude (2017). « Le Conseil supérieur de l'éducation du Québec : un organisme de représentation citoyenne pour éclairer les politiques publiques en éducation », *Revue française de pédagogie*, n° 201, p. 7-18.

Palomba, Donatella (2020). « [La dimension géopolitique et géoculturelle](#) », dans L. Cosnesfroy, J.-M. De Ketele, B. Hugonnier, P. Parmentier, D. Palomba, et S. Uvalic-Trumbic (dir.), *L'internationalisation de l'enseignement supérieur. Le meilleur des mondes?*, Louvain-la-Neuve (France), De Boeck Supérieur, p. 91-108, Réf. du 14 août 2025.

Paquin, Stéphane et Annie Chaloux (2016). « La doctrine Gérin-Lajoie : 50 ans et pas une ride! », *Revue québécoise de droit international*, numéro hors-série, p. 5-8.

Québec (1964). *Loi instituant le ministère de l'éducation et le Conseil supérieur de l'éducation*, Statuts de la Province de Québec, chap. 15, Québec, Imprimeur de la Reine, p. 89-109.

Quirion, Rémi (2024). « [Des gestes concrets pour favoriser la science en français](#) », *Le Devoir*, Réf. du 28 avril 2025.

Quirion, Rémi et Mona Nemer (2025). « [Agir en temps de crise en misant sur la science](#) », *Le Devoir*, Réf. du 28 avril 2025.

Rompré, Gabriel (2015). *Conférence de comparaisons internationales : rapport CSE-CNESCO : la mixité sociale à l'école*, Québec, Paris, Conseil supérieur de l'éducation; Conseil national de l'évaluation du système scolaire, 78 p., Réf. du 29 janvier 2025.

Saint-Pierre, Céline (2006). « Entre recherche, pratique et politique : le Conseil supérieur de l'éducation du Québec, une démarche originale », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 32, n° 1, p. 113-131.

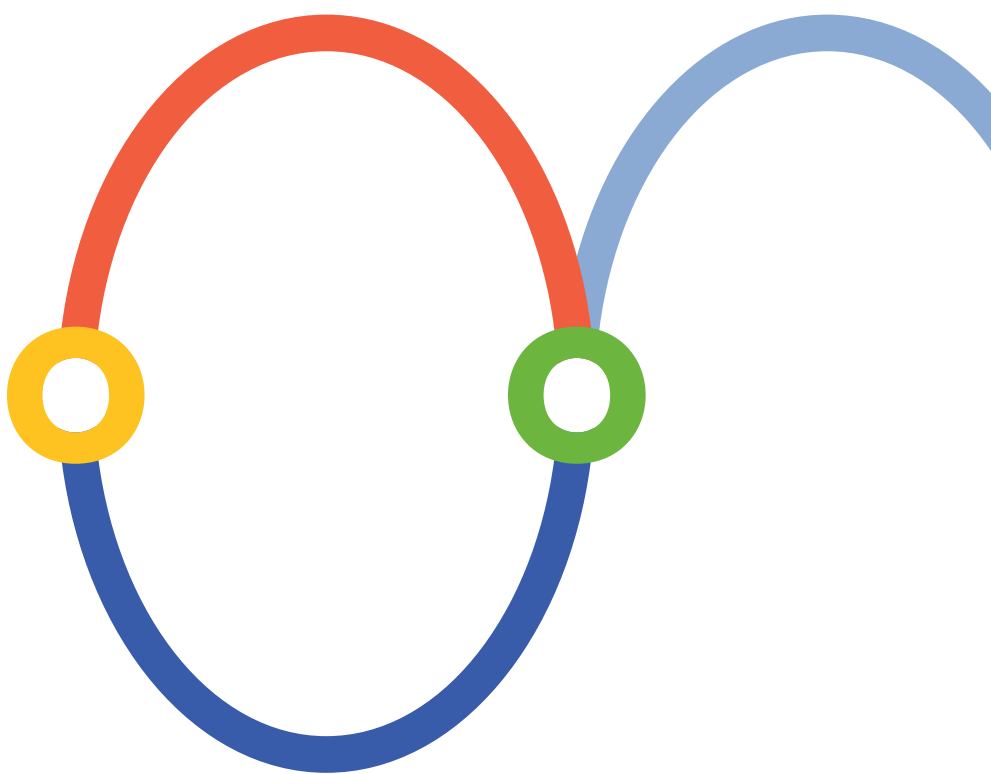
Simonneaux, Laurence et Alain Legardez (2011). « [Introduction générale : didactique des questions socialement vives. Répondre aux besoins de formation dans la société postmoderne](#) », dans *Développement durable et autres questions d'actualité*, Dijon (France), Éducagri éditions, p. 15-29, Réf. du 14 août 2025.

UNESCO (2021). *Repenser nos futurs ensemble : un nouveau contrat social pour l'éducation*, Paris, UNESCO, 205 p.

UNESCO, Miao Fengchun et Mutlu Cukirova (2025). [Référentiel de compétences en IA pour les enseignants](#), Paris, UNESCO, 62 p., Réf. du 20 février 2025.

UNESCO, Miao Fengchun et Kelly Shiora (2025). [Référentiel de compétences en IA pour les apprenants](#), Paris, UNESCO, 79 p., Réf. du 20 février 2025, .

50-2121-ER



   @csequebec
ces.gouv.qc.ca